

JUIN 2026



GONDECOURT'infos

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

→ Page 5



FÊTES DES MAMANS, DES NOUVEUX ARRIVANTS ET DES NOUVEUX ÉLECTEURS

→ Page 9



DÉBARQUEMENT DES ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE PRÉVERT EN NORMANDIE

→ Page 7



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

→ Page 8

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Tribune d'expression	Page 4
Installation du nouveau Conseil Municipal	Page 5
Mise à l'honneur des associations et Soirée années 80 du GALAC.....	Page 5
Concert de l'Orchestre Universitaire de Lille.....	Page 6
Distribution des chocolats de Pâques aux aînés	Page 6
Chasse à l'œuf (GALAC).....	Page 6
Les élèves de CM2 de l'école Prévert enchangent le public	Page 6
Débarquement des élèves de CM2 de l'école Prévert en Normandie	Page 7
Cérémonie de remise des médailles du travail	Page 8
Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945	Page 8
Fêtes des mamans, des nouveaux arrivants et des nouveaux électeurs	Page 9
Repas mensuel des aînés	Page 10
Nettoyage des voyettes	Page 10
Éclairage de la Mairie	Page 10
Déploiement de la vidéoprotection	Page 10
Médiathèque Jacques Duquesne	Page 11

VIE ASSOCIATIVE

20 ^e salon du disque et la BD	Page 12
Le CSG prépare la Coupe du Monde.....	Page 12
Le HBCG recrute.....	Page 13
Danses & Zen	Page 13
L'UMG fête ses 160 ans	Page 14
Le Jardin des Milles Pattes	Page 15
Service Autonomie à Domicile	Page 15
Portes ouvertes tennis de table de Gondecourt	Page 15

VIE DES GONDECOURTOIS

Interdiction des trottinettes électriques Place Verte	Page 16
Interdiction des herbes de la Pampa	Page 17
Attention aux épillets : danger pour chiens et chats	Page 17
Bruits de voisinage : respectons la tranquillité de tous	Page 17
N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs	Page 18
Bon anniversaire à notre centenaire!	Page 18
Le coin des professions	Page 18

ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances, décès	Page 19
-----------------------------------	---------

AGENDA

.....	Page 20
Permanences du Maire et des Adjointes ..	Page 20

Gondecourt' Infos! publication gratuite éditée par la Commune de Gondecourt

Directeur de publication : Régis BUÉ

Adjoint à la communication : Philippe CHAVATTE

Conception et réalisation : le service Communication et l'ensemble des élus, membres du comité de relecture

Photos et textes : élus, services municipaux, associations et autres ...

Création graphique : Jean-Christophe BATTESTI

Imprimeur : Nord'imprim (imprimé sur papier recyclé)

Toutes les demandes de publications (articles, événements, photos, ...) doivent nous parvenir sous forme informatique.

Contact : publications@gondecourt.fr



l'édito

Régis BUÉ
Maire de Gondécourt



Chères Gondécourtoises, chers Gondécourtois,

Ce 3^e mandat de la Municipalité GONDECOURT DEMAIN, que j'ai l'honneur de conduire depuis 2014, est déjà bien lancé, avec un 2^e trimestre très riche en événements sur tous les fronts : municipaux et communautaires avec le budget retardé pour cause d'élections et la mise en place des nouvelles instances à tous les niveaux ; républicains avec les 1^{er} et 8 mai ; associatifs et scolaires avec les fins de saison et d'année scolaire, le tout avant la pause de l'été.

Mais je voudrais avant toute chose vous remercier pour cette confiance renouvelée aux élections municipales du mois de mars. Ce n'est pas si fréquent, car pour obtenir 3 élections successives à Gondécourt, il faut remonter plus de 30 ans en arrière, avec notre cher Joseph DEMAN que nous saluons, élu en 1983, 89 et 95, au siècle et millénaire précédent...

Avec mes collègues adjoints et conseillers majoritaires, et l'ensemble de la liste en soutien, soyez assurés que cette confiance exceptionnelle nous honore et nous oblige, à nous en montrer dignes au cours des 6 prochaines années. La continuité étant assurée nous ne connaissons pas les difficultés de « *passation de pouvoir* » de certaines communes, et le travail est déjà intense.

Un mot d'explication sur la Communauté de Communes Pévèle-Carembault. Quoiqu'on pense de l'intérêt de rejoindre la MEL, que nous soutenons depuis 2016, cette option n'est toujours pas possible juridiquement. C'est pourquoi, à l'occasion du renouvellement de l'Exécutif qui a vu l'accession à la présidence de l'Interco de Ludovic ROHART, Maire d'Orchies, j'ai accepté sa proposition de rejoindre son équipe, en tant que Vice-Président au Développement Économique et à l'Agriculture. Une délégation très prenante avec de nombreux projets pour le dynamisme du territoire, et la conviction que les communes du Carembault, et notamment la nôtre, seront mieux écoutées et prises en compte au cours de cette mandature.

Comme je le répète souvent, la noble fonction d'élu local ne peut être bien assumée qu'avec passion. Elle consiste en effet d'abord et avant tout en un travail très conséquent, sans cesse renouvelé et avec de multiples contraintes, qui de plus augmentent... Notre seule boussole est l'intérêt général, le « *bien commun* », au service de tous les habitants et non des individus ne voyant que leur propre intérêt, et avec une seule assurance pour les élus : celle d'être assez peu reconnus...

On est donc bien loin du niveau des critiques, aussi faciles qu'infondées, des querelles futiles ou stériles, et des inepties qu'on voit trop souvent, sur les réseaux sociaux notamment... Et malheureusement une incapacité de plus en plus répandue à échanger, en réunion ou en tête à tête, avec des arguments sérieux et étayés, en s'écoutant...

Participez à un maximum d'activités communales en société ! Joignez-vous à toutes occasions de contacts humains « *réels* », si indispensables pour se comprendre et vivre ensemble. Et si besoin venez en mairie pour en parler ! Les rendez-vous sur nos permanences d'élus, pourtant accessibles très facilement, même à vos agendas surchargés, se réduisent progressivement depuis 12 ans...

Les signalements Intra-Muros ou mails laconiques c'est bien, mais rapidement insuffisants pour expliquer, se parler pour mieux comprendre le sujet... Ces rencontres directes dans le village ou en mairie sont aussi sources de satisfaction et d'encouragement pour les élus à continuer à vous servir avec la même passion !

Je vous souhaite un très bel été à Gondécourt et sur vos lieux de vacances, je me réjouis de pouvoir vous rencontrer dans les rues, les espaces verts ou au détour d'une voyette..., et rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison !

Votre maire dévoué,
Régis BUÉ

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement du Conseil municipal, une tribune d'expression est prévue dans les éditions de «Gondecourt' Infos!». Cet espace offre aux différentes composantes du Conseil Municipal qui le souhaitent un espace d'expression démocratique équivalent. Les opinions exprimées, dans la limite du respect de la loi, n'engagent que leurs auteurs.



Pour la 3^e fois consécutive, après 2014 et 2020, les Gondecourtoises et les Gondecourtois ont choisi GONDECOURT DEMAIN pour gérer la commune et les représenter jusque 2032. Une telle longévité constitue une marque de confiance exceptionnelle, qui nous honore et nous oblige.

Passés près de l'élection au 1^{er} tour, notre score final a été plus serré cette fois. Nous reconnaissons n'avoir pas «fait campagne», en allant à votre rencontre en porte à porte, ou en utilisant les réseaux sociaux. Disposant du seul programme sérieux en présence, appuyé sur notre très bon bilan ce fut certes suffisant, mais probablement pas pour entraîner les nombreux électeurs peu au fait des réalités de la commune.

Très expérimenté avec 16 élus sortants sur ses 20 conseillers, notre groupe majoritaire est prêt à servir pour les 6 années qui viennent, dans le seul intérêt des Gondecourtois et de la commune. À ce propos, en

écartant les listes trop orientées, vous avez aussi refusé le marquage politicien de notre village.

Précisons enfin que contrairement aux allégations et calculs erronés d'opposants, comme depuis 2014, nous servirons avec notre habitude la modération du nombre d'adjoints et des montants d'indemnités, en comparaison aux autres communes.

Le travail est bien engagé, avec une continuité salubre, et un budget 2026 adopté à l'unanimité, pour la 3^e année consécutive, c'est notable. Notre main tendue à la minorité démocratique pour de futures nominations de Conseillers Délégués reste de mise. Cependant, leur promesse d'une approche plus constructive n'est pas démontrée, la minorité se déclarant toujours officiellement en «opposition».



Ensemble Vivons Gondecourt

Nous tenons à remercier sincèrement les 893 électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Votre soutien est une fierté et une responsabilité que nous prenons très à cœur.

La déception du résultat a rapidement laissé place à l'envie d'œuvrer, depuis l'opposition, au service de Gondecourt et de ses habitants.

Les règles électorales accordent une majorité écrasante à la liste arrivée en tête. Nous les respectons, tout en soulignant qu'avec 45 % des suffrages exprimés, notre liste ne dispose que de 6 sur 27 au conseil municipal (22 % des sièges). Une représentativité bien en deçà du choix exprimé par près d'un électeur sur deux.

Nos conseillers ont pris leurs fonctions avec sérieux et ont intégré les commissions municipales dans lesquelles ils s'investiront pleinement. Nous espérons que ces instances se réuniront rapidement, car les Gondecourtoises et les Gondecourtois attendent des actes concrets.

Fidèles à l'engagement qui nous a animé durant la campagne - être à votre écoute et favoriser une communication transparente - nous poursuivons dans cet esprit. Nos réseaux sociaux restent un canal ouvert, utilisé de façon responsable et respectueuse.

N'hésitez pas à nous y soumettre vos questions et préoccupations : celles qui le justifient seront portées lors des conseils municipaux.

Ensemble, continuons à faire vivre la démocratie locale, ensemble vivons Gondecourt



Mon parti C'est Gondecourt

Indemnités des élus

Lors du premier conseil municipal nous sommes intervenus sur le point 6 touchant les indemnités des élus.

Dans un premier temps les élus de la majorité parlent de point d'indice... J'ai donc demandé quel est le montant des indemnités des élus en brut et en net.

Voici les réponses :

Le maire : 2289,55 euros brut/1812,40 net.

Les adjoints (6 adjoints) : 878,82 Brut/759,83 net.

Les conseillers délégués (5 mais pas de choix validé pour le moment) : 205,52 brut/177,68 net.

De surcroît le Maire vient d'être élu comme vice-président de la CCPC. À nouveau des points d'indices mais pas de montant net et brut ! Étonnant non ? Nous poserons cette question et vous informerons sur notre site facebook : «mon parti c'est Gondecourt».

Une question se pose. C'était combien avant ?

Sous M. Desmazières le maire recevait un peu plus de 1300 euros net par mois.

Jusqu'en avril 2020 un adjoint recevait 543 euros net.

Une autre question suit. Ça fait combien en plus ?

Simple, il faut multiplier le montant donné par le nombre de personnes indemnisées et par 72 mois.

Le résultat ?

Le maire : 36864 euros en plus pour un total de 164 847,60 euros !

Les adjoints : 91 584 euros en plus pour un total de 379 674,24 euros !

Les conseillers délégués : 73987,2 euros !

L'augmentation est de 39 % pour les adjoints et le maire et de 100 % pour les conseillers délégués car il n'y en avait pas.

Le montant total pour cette mandature est donc de 618 509,04 euros soit plus de 100 000 euros par an ! J'ai lu quelque part : «budget maîtrisé»...

À vous de voir.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite des élections municipales, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni le 27 mars dernier pour sa séance d'installation. La séance, présidée par le doyen d'âge, Philippe VANPEPERSTRAETE, a permis de procéder à l'élection du Maire.

À l'issue du scrutin, Régis BUÉ a été élu Maire et aura désormais la charge de conduire l'action municipale et de mettre en œuvre les projets portés par l'équipe élue. Le Conseil Municipal a ensuite fixé le nombre d'adjoints, puis a procédé à leur élection.

Les adjoints désignés pour suivre les grands domaines de l'action municipale sont :

- **1^{er} Adjoint** : Pierre-Eugène VANOOSTEN
Cadre de Vie, Mobilités et Développement Durable
- **2^e Adjointe** : Véronique DELOBEL
Solidarité, Affaires sociales et Personnes âgées



- **3^e Adjoint** : Ruddy TRACKOËN
Associations et Animations Communales
- **4^e Adjointe** : Céline MULLIER
Écoles, Enfance et Jeunesse
- **5^e Adjoint** : Philippe CHAVATTE
Culture, Communication et Concertation
- **6^e Adjointe** : Jocelyne MAHIEU
Protocole et Cérémonies

Cette nouvelle équipe municipale est désormais pleinement installée et à l'œuvre pour répondre aux attentes des habitants, améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir. Nous adressons nos félicitations à tous les élus et leur souhaitons pleine réussite dans l'exercice de leurs fonctions au service de tous. ■

MISE À L'HONNEUR DES ASSOCIATIONS ET SOIRÉE ANNÉES 80 DU GALAC

Gondecourt est riche d'un tissu associatif particulièrement dynamique. Soucieuse de mettre à l'honneur les bénévoles investis dans la vie des associations locales, la Commune a sollicité leurs Présidents afin qu'ils désignent, parmi leurs membres, les personnes incontournables s'étant distinguées par leur engagement et leur implication.

Les bénévoles ainsi nommés ont été récompensés lors d'une cérémonie chaleureuse et conviviale organisée le 31 janvier dernier à la salle des fêtes Joseph DEMAN. Le GALAC avait ensuite donné rendez-vous aux Gondecourtois pour une soirée exceptionnelle placée sous le signe des années 80 ! Le temps d'une



nuît, chacun a pu replonger dans l'ambiance mythique de cette décennie incontournable, entre musiques cultes, tenues colorées, énergie rétro et bonne humeur. Les looks emblématiques étaient de sortie et la piste de danse s'est animée au rythme des plus grands hits ayant marqué toute une génération. ■



CONCERT DE L'ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE LILLE

Le 19 mars dernier, la salle des fêtes Joseph DEMAN a accueilli l'Orchestre de Chambre de l'Orchestre Universitaire de Lille qui, sous la direction de Pierre OTZENBERGER, a convié les mélomanes à un voyage musical autour du « *Jeune Beethoven* ». Le public, nombreux et attentif, a pleinement apprécié cette prestation de grande qualité, saluant à la fois la finesse d'interprétation et l'énergie communicative des musiciens. ■



DISTRIBUTION DES CHOCOLATS DE PÂQUES AUX AÎNÉS

Les 2, 3 et 4 avril derniers, les élus Gondecourtois, Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux, se sont mobilisés pour la traditionnelle distribution des chocolats de Pâques aux aînés, toujours aussi ravis de cette initiative municipale. ■

CHASSE À L'ŒUF

Comme le veut la tradition de Pâques à Gondecourt, les jeunes habitants de la commune se sont réunis ce lundi 6 avril sur la Place Verte pour la célèbre chasse à l'œuf organisée par le GALAC. Sous un soleil radieux, les enfants ont profité d'une matinée conviviale et ont fait une très belle récolte - difficile de rêver mieux ! ■



LES ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE PRÉVERT ENCHANTENT LE PUBLIC



Le 31 mars dernier, la salle des fêtes a accueilli un spectacle haut en couleur présenté par les élèves de CM2 de l'école Prévert. Devant un public nombreux, les jeunes artistes ont interprété la célèbre comédie musicale *Le Soldat Rose* avec enthousiasme et talent. ■



DÉBARQUEMENT DES ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE PRÉVERT EN NORMANDIE

Les élèves de CM2 de l'école élémentaire Prévert ont pris le 27 avril dernier la direction de la Normandie dans le cadre d'une classe découverte riche en enseignements et en émotions.

Ce séjour de 3 jours, placé sous le signe du devoir de mémoire et de la découverte historique, leur a permis de découvrir les célèbres plages du Débarquement, hauts lieux de notre histoire nationale.

Au programme de cette aventure pédagogique : la visite du musée d'Arromanches, où les enfants ont pu mieux comprendre le déroulement du Débarquement du 6 juin 1944 ainsi que le rôle essentiel du port artificiel installé par les Alliés. Les élèves ont également parcouru la digue de Gold Beach, un moment fort qui leur a permis de prendre conscience de l'ampleur des événements qui se sont déroulés sur ces côtes normandes.

Au-delà de l'aspect historique, cette classe découverte représente une expérience humaine précieuse : vivre ensemble, gagner en autonomie, partager des moments forts entre camarades et enseignants... autant de souvenirs qui marqueront durablement nos jeunes élèves. ■



La municipalité tient à rappeler son attachement à ces projets éducatifs, qui participent pleinement à l'épanouissement et à l'ouverture culturelle des enfants.

C'est dans cette volonté que la Commune a signé une convention dédiée à l'organisation des classes découvertes du groupe scolaire Prévert, à hauteur de 25 000 euros par an. Ce soutien permet chaque année à deux niveaux scolaires, les CE2 et les CM2, de bénéficier de séjours pédagogiques de qualité. Par cet engagement, la Commune affirme sa volonté de rendre ces expériences accessibles au plus grand nombre et de soutenir activement les projets éducatifs portés par les équipes enseignantes. ■



CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL



Comme chaque année, la commune de Gondécourt a mis à l'honneur ses salariés et travailleurs à l'occasion de la Fête du Travail, avec une cérémonie de remise des médailles du travail organisée le 1^{er} mai.

Cette année, 16 personnes ont été distinguées. Les 9 récipiendaires présents, accompagnés de leurs proches, ont été accueillis dans la salle du Conseil Municipal afin de recevoir cette reconnaissance pour leur engagement professionnel. La cérémonie s'est conclue par un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, réunissant les médaillés et les élus.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Ce mercredi 8 mai, la commune de Gondécourt a commémoré le 81^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

L'Union Musicale de Gondécourt a ouvert le défilé en direction du monument aux morts. Sur place, Monsieur Pierre VERHOYE, Président de la section locale de l'UNC, a prononcé un discours.



Monsieur Régis BUÉ, Maire de Gondécourt, a ensuite donné lecture du message officiel de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre des Armées et des Anciens Combattants, et de Madame Alice RUFO, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens Combattants. Le cortège, composé notamment des élus et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, s'est ensuite rendu à la salle polyvalente.



FÊTES DES MAMANS, DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES NOUVEAUX ÉLECTEURS

La salle polyvalente a accueilli, ce samedi 30 mai, la cérémonie dédiée aux nouvelles mamans, aux nouveaux arrivants et aux nouveaux électeurs.

Les élus présents, ainsi que les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, ont été mobilisés pour mettre à l'honneur **les 8 nouvelles mamans, les 9 nouveaux arrivants et les 4 nouveaux électeurs venus participer à cet événement.** Après la traditionnelle photo de groupe, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale. ■



À cette occasion, des élèves de 3^e du Collège Hergé, accompagnés de leurs professeurs, ont lu des textes en hommage aux déportés des camps de concentration. Madame Sophie MAMPAEY a également lu un texte en hommage aux soldats polonais. Monsieur Francis LOUCHEZ, Trésorier de la section locale de l'UNC, a remis à Madame Christine HENNART, Principale Adjointe du collège, un chèque de 200 € afin de soutenir financièrement le projet mémoriel de l'établissement. La cérémonie s'est conclue par un moment convivial. ■

REPAS MENSUEL DES ÂÎNÉS

Chaque mois, les aînés de la Commune sont invités à se retrouver autour d'un repas convivial organisé au restaurant scolaire.

Le succès croissant de ces rencontres, qui rassemblent désormais plus de 70 participants, témoigne de l'importance de ces moments de partage et de lien social. ■

→ **Ce rendez-vous est proposé aux Gondecourtois âgés de plus de 60 ans, sur inscription préalable. en Mairie.**



NETTOYAGE DES VOYETTES

Les voyettes, véritables liens entre nos quartiers, occupent une place essentielle dans la vie de notre village.

À la fois pratiques et chargées d'histoire, elles constituent un élément précieux de notre patrimoine local. Consciente de leur importance, la Commune mobilise ses services techniques au quotidien afin d'assurer leur entretien, leur accessibilité et leur préservation. ■



ÉCLAIRAGE DE LA MAIRIE

La mise en lumière de la façade de la Mairie aux couleurs de la Nation est venue parachever sa réfection récente.

Elle répond pleinement aux attentes visuelles et esthétiques des habitants, nous offrant l'opportunité de redécouvrir et de se réapproprier notre maison commune, grâce à l'utilisation de luminaires à la fois performants et peu énergivores. ■

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Afin de répondre aux attentes de la population en matière de sécurité, la Commune finalise actuellement l'installation d'un système de vidéoprotection sur son territoire.

Ce dispositif, composé d'un réseau de caméras couvrant la voie publique et les espaces ouverts au public, poursuit un double objectif : renforcer la dissuasion et contribuer à la résolution d'affaires, notamment grâce à son intégration dans un réseau intercommunal.

Une étude, menée en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie, a permis de définir les secteurs prioritaires et les modalités d'implantation.

Sont ainsi concernées les entrées de ville, équipées de dispositifs de lecture de plaques d'immatriculation, les zones artisanales et industrielles, la place verte aux abords des écoles, ainsi que, plus largement, le centre-ville et les principaux lieux de vie de la commune.

Une trentaine de caméras couvrent l'ensemble du territoire communal. ■



MÉDIATHÈQUE JACQUES DUQUESNE



À partir du samedi 4 juillet, nous passerons aux horaires d'été : la médiathèque sera fermée les mardis et jeudis, ainsi que du 10 au 15 août inclus. Reprise des jours et horaires habituels le 1^{er} septembre.

Nous proposons tout au long de l'année une sélection de documents autour de différents thèmes.

→ **Actuellement et prochainement à l'honneur :** les mamans et les papas, Claude Monet et l'Impressionnisme, le tennis avec Roland-Garros, le football à l'occasion de la prochaine Coupe du Monde, ainsi que les vacances... Venez les découvrir !

Retour sur

→ L'exposition ANUKI en février

Les jeunes enfants, accompagnés de leurs parents, ont découvert l'univers du petit Indien et de sa bande dessinée grâce à une exposition interactive spécialement conçue pour les enfants dès 3 ans. À cette occasion, la médiathèque a accueilli les classes de moyenne et grande section de maternelle pour des lectures et une découverte ludique des secrets de la bande dessinée. ■



Prochains RDV...

→ Atelier « Du Manga à l'Animé »

Samedi 26 septembre de 10h00 à 12h00, dans le cadre du projet Cinéma - Action 2026.

Les enfants à partir de 10 ans pourront découvrir les bases de l'animation et créer leur propre scène inspirée de leur univers préféré !



→ Posters cinéma « Devine le titre du film »

Du 29 septembre au 17 octobre, dans le cadre du Festival Graines de Jeux 2026.

Le défi : découvrir le plus de titres de films possibles à partir des affiches proposées.

→ Atelier « Bidouilles Sonores »

Dans le cadre du festival Live Entre Les Livres.

Une expérimentation sonore et créative pour les plus jeunes.

Médiathèque Jacques DUQUESNE

31 rue Charles Dupretz - Tél. 03 20 32 92 30

Courriel : mediatheque@gondecourt.fr

Site web : <https://mediatheques.pevelecarembault.fr/accueil/gondecourt>

20^e SALON DU DISQUE ET LA BD



Les 14 et 15 mars derniers, s'est tenue à la salle des fêtes Joseph DEMAN la 20^e édition du salon du disque et de la bande dessinée, organisée par l'association Rock t'en Bulles.

Un public nombreux et passionné s'est partagé, comme chaque année, entre séances de dédicaces et concerts, dans une ambiance conviviale et festive.

L'association Rock t'en Bulles remercie tous les Gondecourtois et tous les visiteurs qui se sont déplacés à l'occasion de ce 20^e salon et leur donne déjà rendez-vous :

- le 12 décembre 2026 pour la bourse aux disques,
- les 13 et 14 mars 2027 pour la 21^e édition du salon du disque et de la BD.



21^e SALON DU DISQUE ET DE LA BD 13 et 14 mars 2027

Bourse aux disques/ BD, Concerts et dédicaces.

Salle des Fêtes Joseph Deman
9h00 - 18h00 les deux jours

Renseignements :

Tél. : 06 65 02 68 73 - 06 21 00 58 77

www.rocktenbulles.fr



LE CSG PRÉPARE LA COUPE DU MONDE

Du 13 au 17 avril, le Club Sportif Gondecourtois a vécu une semaine exceptionnelle à l'occasion du stage Coupe du Monde, encadré par les éducateurs diplômés du club. Dès le premier jour, l'ambiance était au rendez-vous : des enfants motivés, souriants et prêts à défendre les couleurs de leur équipe comme de véritables champions.

Au programme de cette belle aventure : ateliers techniques pour progresser tout en prenant du plaisir, quizz sur le thème de la Coupe du Monde pour tester les connaissances de chacun, puis les premiers matchs de la compétition où engagement, esprit d'équipe et fair-play ont animé les rencontres. Une superbe entrée en matière qui a lancé ce stage de la plus belle des façons !

Au fil des jours, les joueurs ont pu travailler intensément et progresser aussi bien individuellement que collectivement. L'investissement de chacun, la qualité des entraînements et les nombreux moments de partage ont renforcé la cohésion du groupe et créé une excellente dynamique. À l'issue du stage, tous repartent avec de très bons souvenirs, de la confiance et une motivation encore plus grande pour la suite de la saison. Une véritable réussite pour l'ensemble des participants et des éducateurs.

Le 9 mai, l'école de football a également eu l'honneur d'accueillir GERVINHO, ancienne gloire du LOSC. Une visite qui a enchanté petits et grands ! Toujours souriant et disponible, il a pris le temps d'échanger avec les jeunes licenciés, de partager quelques conseils et d'immortaliser ce moment à travers de nombreuses photos souvenirs.



LE HBCG RECRUTE...

Le HandBall Club Gondecourtois est avant tout un club de handball familial, où chacun trouve sa place.

Des plus jeunes aux adultes, joueurs, joueuses et bénévoles participent activement à la vie du club, sur et en dehors du terrain.

Tout au long de l'année, le club partage de nombreux moments forts :

- des actions solidaires comme le Téléthon,
- une soirée de fin de saison qui sera organisée le 19 juin,
- des sorties pour assister à des matchs professionnels,
- ainsi que de nombreux événements conviviaux réunissant petits et grands.

Le club recherche également de nouveaux joueurs, joueuses, coachs et bénévoles souhaitant s'investir

dans la vie associative : aide aux entraînements, organisation des matchs et événements, tenue de la buvette, accompagnement des équipes, et bien plus encore.

Chaque coup de main compte et contribue à faire vivre le club dans une ambiance chaleureuse, conviviale et familiale.

Grâce à l'implication de tous et au soutien de nos partenaires, le club continue de grandir chaque année.

Notre objectif est de continuer à se développer tout en restant fidèle à nos valeurs. ■

→ **Envie de rejoindre l'aventure ou d'en savoir plus ?**
Contactez-nous !
contacthbcg@gmail.com



DANSES & ZEN



À partir de septembre, Danses & Zen enrichit ses activités avec deux nouvelles disciplines : la Pole Dance et la Chair Dance, une danse sur chaise alliant féminité, expression et confiance en soi. ■

→ Les places étant limitées, les réservations seront obligatoires par mail à l'adresse suivante : danseszen@gmail.com

Un mail de confirmation vous sera envoyé en retour.

L'UMG FÊTE SES 160 ANS

Sonnez trompettes et résonnez tambours... L'Union Musicale de Gondécourt célèbre cette année un anniversaire exceptionnel. Fondée en 1866 à Gondécourt, la doyenne des associations fête en effet ses 160 ans d'existence. Un événement marquant pour cette formation musicale qui accompagne, génération après génération, la vie de la commune et ses grands rendez-vous.



Pour ouvrir cette année anniversaire, l'UMG a proposé, le 4 avril dernier, un concert de printemps placé sous le signe du cinéma fantastique et poétique de Tim Burton. Dans la salle des fêtes municipale, les musiciens ont transporté le public dans l'univers singulier du réalisateur à travers plusieurs bandes originales emblématiques. Les spectateurs ont ainsi pu redécouvrir les ambiances d'Edward Scissorhands, de Beetlejuice, de Sleepy Hollow ou encore de Corpse Bride. Une soirée riche en émotions et en images musicales qui a mis en valeur tout le travail de l'orchestre.

La deuxième partie du concert a permis à l'harmonie de Santes, invitée spécialement pour l'occasion, de monter sur scène. Les musiciens ont notamment interprété la pièce «*Sacrée Fiesta*» de Simon Fache, avant qu'un final commun ne réunisse les deux harmonies dans une ambiance festive et chaleureuse, sous les applaudissements du public.



Mais cette année anniversaire ne s'arrête pas là. L'Union musicale poursuivra les célébrations avec sa participation à la fête de la musique le 20 juin prochain, un rendez-vous incontournable pour les habitants. Comme elle le fait depuis plus d'un siècle et demi, l'association continuera également d'accompagner les cérémonies patriotiques et les événements municipaux, du 8 mai au 11 novembre, témoignant de son ancrage profond dans la vie locale.

Le point d'orgue de cette saison festive est déjà annoncé pour le 5 décembre prochain avec le traditionnel concert de la Sainte-Cécile, organisé dans l'église de Gondécourt. Pour cette édition particulière, l'UMG promet de faire voyager son public à travers le monde grâce à un programme musical encore tenu secret. Une invitation à découvrir de nouveaux horizons sonores et à partager un moment convivial autour de la musique.

Après 160 ans d'histoire, l'UMG continue ainsi de transmettre sa passion, de rassembler les générations et de faire vivre la culture musicale au cœur de la commune. ■

→ **Et l'aventure est loin d'être terminée** puisque les musiciens amateurs ou confirmés qui souhaitent rejoindre l'ensemble peuvent encore franchir le pas et contacter l'association par courriel à l'adresse suivante : umgondécourt@gmail.com.



LE JARDIN **DES MILLES PATTES**

Depuis deux ans, les élèves des grandes sections de maternelle de Gondecourt bénéficient, des séances de jardinage proposées par le Jardin des Mille Pattes.

Admirez leur travail : ils sont pleinement connectés à la nature !

Merci à la Municipalité pour son soutien. ■



SERVICE **AUTONOMIE À DOMICILE**

Le Service Autonomie à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale s'adresse à tous les publics :

- Les personnes âgées ou dépendantes
- Les personnes fragilisées par la maladie ou le handicap
- Les personnes ayant des difficultés passagères
- Les actifs et jeunes retraités

2 rue Germain Delebecque
59147 Gondecourt
Tél : 03 66 19 00 55
sad@gondecourt.fr ■

→ **Permanences** : mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

PORTES OUVERTES **TENNIS DE TABLE DE GONDECOURT**

Amicale Laïque - Tennis de Table

Pendant vos vacances découvrez le tennis de table grâce à nos portes ouvertes gratuites.

Entraînez-vous, perfectionnez vos top spin, profitez de nos conseils. Raquettes et balles à disposition. ■



→ **Salle de sport du collège Hergé**

191 rue Nationale à Gondecourt (derrière le collège)
Ouverture de la salle le mercredi et le vendredi
à partir de 18h00 du 12 juin au 28 août inclus.
Tél. : 06 16 37 85 49





INTERDICTION DES TROTINETTES ÉLECTRIQUES PLACE VERTE

Les trottinettes électriques font désormais partie du quotidien, notamment en ville. Pratiques et rapides, elles séduisent de nombreux usagers, mais leur utilisation n'est pas sans risques. Chaque année, les accidents impliquant ces engins augmentent, souvent en raison d'un manque de vigilance ou du non-respect des règles de circulation.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ...

Pour circuler en toute sécurité, quelques principes essentiels doivent être rappelés. Le port du casque, bien que non obligatoire partout, est fortement recommandé. Il est également important de rester visible, notamment grâce à des équipements réfléchissants et un éclairage adapté, surtout en cas de faible luminosité.

Les utilisateurs doivent respecter le code de la route : rouler sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent, ne pas circuler sur les trottoirs, et adapter sa vitesse aux conditions de circulation. L'usage du téléphone ou des

écouteurs est à proscrire, car il réduit l'attention et augmente les risques d'accident.

Les règles de sécurité rappellent qu'une trottinette électrique est conçue pour ne transporter qu'une seule personne. La présence d'un passager supplémentaire réduit la stabilité du véhicule, augmente les risques d'accident et, de ce fait, est strictement interdite.

Enfin, la vigilance envers les autres usagers est primordiale : piétons, cyclistes et automobilistes partagent l'espace public. Adopter une conduite responsable, anticiper les obstacles et signaler ses intentions permettent de prévenir de nombreux incidents.

La sécurité en trottinette électrique dépend de chacun. En respectant les règles et en faisant preuve de prudence, il est possible de profiter pleinement de ce mode de déplacement tout en réduisant les risques.



En ce qui concerne la place Verte, particulièrement fréquentée par les familles et les enfants, la circulation des trottinettes électriques et, plus généralement, de tous les véhicules à moteur est strictement interdite.

Cet espace est dédié aux piétons et afin de garantir la sécurité de chacun, il est donc essentiel de respecter cette règle et de mettre pied à terre aux abords de la place. Ensemble, adoptons les bons comportements pour préserver un lieu convivial et sans danger pour tous. ■

→ Pour information, les contrevenants s'exposent à une amende de 135 euros.



INTERDICTION DES HERBES DE LA PAMPA

Nous vous rappelons que l'herbe de la pampa (Cortaderia selloana) est classée comme espèce exotique envahissante et fait l'objet d'une interdiction en France depuis 2023.

Il est interdit de la planter, vendre, transporter ou introduire dans le milieu naturel. Cette mesure vise à protéger la biodiversité locale et à limiter sa propagation. Si vous possédez cette plante dans votre jardin, nous vous invitons à en limiter la dissémination (coupe des plumeaux avant formation des graines) ou à procéder à son arrachage. Nous vous remercions de votre vigilance et de votre participation à la préservation de l'environnement communal. ■

ATTENTION AUX ÉPILLETES : **DANGER** **POUR CHIENS ET CHATS**

Les épillets, petites graminées sèches ressemblant à des grains de blé, peuvent s'accrocher au pelage des chiens et des chats puis pénétrer sous la peau. Ils se logent souvent dans les oreilles, les yeux, les pattes ou le nez et provoquent douleurs, infections et abcès.

Après chaque promenade, inspectez soigneusement votre animal, surtout entre les coussinets et autour des oreilles. En cas de gêne, boiterie, éternuements ou secouements de tête, consultez rapidement un vétérinaire. ■

→ **Rappel :** Afin d'assurer la sécurité de tous et le respect de l'espace public, les animaux domestiques doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Merci à chaque propriétaire de veiller à cette obligation et de faire preuve de civisme lors de ses déplacements.



BRUITS DE VOISINAGE : **RESPECTONS LA** **TRANQUILLITÉ DE TOUS**

Les bruits de voisinage peuvent rapidement devenir une source de conflit. Afin de préserver la qualité de vie de chacun, il est essentiel d'adopter des comportements respectueux et de faire preuve de bon sens au quotidien.

Sont notamment considérés comme des nuisances sonores :

- les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants
- l'utilisation d'engins motorisés (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...)
- les aboiements répétés d'animaux domestiques
- le tapage, y compris nocturne lors de fêtes ou réceptions

Ces nuisances sont réglementées par l'arrêté municipal n° 2016/92, qui fixe les horaires autorisés pour l'utilisation d'appareils bruyants :

- **Jours ouvrables (du lundi au vendredi) :**
de 08h00 à 20h00
- **Samedi :** de 10h00 à 19h00

• **Dimanches et jours fériés : utilisation interdite**

Il est important de rappeler que même pendant les horaires autorisés, un bruit excessif, répétitif ou prolongé peut être considéré comme une gêne pour le voisinage.

Respecter ces règles, c'est contribuer à un cadre de vie serein et harmonieux pour tous. ■

BRUITS de voisinage



**Respect et tolérance,
apprenons à bien vivre ensemble.**



BON ANNIVERSAIRE À NOTRE CENTENAIRE!



À l'occasion du centenaire de Madame Marguerite LOISEAU, Mesdames Véronique DELOBEL et Jocelyne MAHIEU, Adjointes au Maire, se sont rendues le 24 Mai dernier à la salle Saint-Exupéry, afin de lui souhaiter, au nom de la Municipalité, un très joyeux anniversaire et de célébrer ce moment exceptionnel entourée de ses proches. ■

LE COIN DES PROFESSIONS

OUVERTURE, CHANGEMENT D'ADRESSE, CHANGEMENT D'ACTIVITÉ...



LES HORAIRES DE LA CRÉMERIE

La crémière, présente au marché, informe sa clientèle qu'elle est présente **à partir de 15h45 et non pas à 13h45.**



RELAIS AU CARREFOUR EXPRESS

Nous vous informons que le Crédit Agricole a installé un relais au Carrefour Express permettant aux détenteurs d'une carte bancaire du Crédit Agricole d'effectuer désormais **des retraits d'espèces de 20€ à 100€ par jour.**



INSTITUT DE BEAUTÉ

- Prestations d'onglerie
- Centre de formation débutante & perfectionnement
- Anniversaire Girly
- Head Spa
- Prestations esthétiques

**112 bis rue Nationale
Gondécourt**

Tél. : 07 50 01 69 95



MON AUTO ÉCOLE DÉMÉNAGE

10 ans après son installation au 137 rue Nationale, l'auto-école est désormais installée au 16 place du Général de Gaulle.

Tél. : 03 20 96 41 48

mon-auto-ecole@orange.fr



Mariage

→ **Roger LAGRENÉ**
et **Marie-José SERRURIER**
Le 28 février 2026

→ **Pierre CAUDRELIER**
et **Emeline MARCHAND-MIETTE**
Le 18 avril 2026



→ **François BLAS**
et **Delphine DELAVault**
Le 25 avril 2026

→ **Julien MAJCHEREK**
et **Alysson WIPLIÉ**
Le 2 mai 2026



→ **Jonas CORTYL**
et **Cassandra HURÉ**
Le 23 mai 2026

→ **François GENEAU DE LAMARLIERE**
et **Florence BONNEAU**
Le 23 mai 2026



Naissances

→ **Paul BAERT**
Le 10 janvier 2026

→ **Andréas FAREZ**
Le 24 janvier 2026

→ **Nour KANOUTE**
Le 25 janvier 2026

→ **Robin MANTEL**
Le 12 février 2026

→ **Raphaëlle PROCUREUR**
Le 24 février 2026

→ **Nathanaël BARREZ DEBREYER**
Le 3 mars 2026

→ **Nathan NOWACKI**
Le 17 mars 2026

→ **Félix DOURDIN**
Le 27 mars 2026

→ **Noé LY SIN CHENG**
Le 14 avril 2026

Décès

→ **Danielle BRIENNE née TRÉDEZ**
Le 2 février 2026

→ **Hamed RIGHI**
Le 15 février 2026

→ **Augustine CAPRON**
née **DUQUESNE**
Le 16 février 2026

→ **Odette KNOCKAERT née HECQUET**
Le 16 février 2026

→ **Jean-Claude CHARLET**
Le 22 février 2026

→ **Alain MOUVEAUX**
Le 5 mars 2026

→ **Monique PARSY née GUILLUY**
Le 31 mars 2026

→ **Jacqueline RASSEL née ROSE**
Le 12 avril 2026

→ **Daniel GELOEN**
Ancien bénévole du Service Public, créateur des permanences administratives et juridiques en 2015.
Le 1^{er} mai 2026

→ **Marie-Paule DUCATTEAU**
née **CARBON**
Ancienne Adjointe au Maire de 1971 à 2001, Ancienne Présidente de l'ATL 1993-2011. Médaille d'Or de la ville de Gondecourt.
Le 3 mai 2026

→ **Marie-Isabelle BERNARD**
Le 14 mai 2026

→ **Bernard VERHOYE**
Le 4 juin 2026

→ Mercredi 24 juin

- Permanences administratives et juridiques
9h30-11h30 - Mairie
- Repas mensuel des aînés
12h00-14h00 - Restaurant scolaire
- Représentation théâtrale
Graine de TAG
18h30-22h00 - Salle des fêtes

→ Samedi 27 juin

- Fête des écoles
10h00-15h00
École Jacques Prévert

→ Mardi 30 juin

- Concert de fin d'année de l'école de musique
18h30-20h00 - Salle des fêtes

→ Vendredi 10 juillet

- Permanence France Renov'
9h00-12h00 - Mairie

→ Lundi 13 juillet

- Festivités de la Fête Nationale
19h00-01h00 - Parking de la Salle des fêtes (Défilé, soirée dansante, feux d'artifice)

→ Mercredi 15 juillet

- Don du sang
15h00-19h00 - Salle polyvalente

→ Vendredi 14 août

- Permanence France Renov'
9h00-12h00 - Mairie

→ Samedi 22 août

- Tournoi de pétanque de l'ATL
14h00-18h00
Terrain de pétanque

→ Samedi 5 septembre

- Forum des associations
9h00-13h00 - Salle des fêtes

→ Mardi 8 septembre

- Fête de la rentrée (ATL)
13h30-18h00 - Salle de fêtes

→ Vendredi 11 septembre

- Permanence France Renov'
9h00-12h00 - Mairie

→ Mardi 15 septembre

- Assemblée générale de l'ATL
13h30-18h00 - Salles des fêtes

→ Mercredi 16 septembre

- Repas mensuel des aînés
12h00-14h00
Restaurant scolaire
- Don du sang
15h00-19h00 - Salle polyvalente

→ Samedi 3 octobre

- Expositions Couleurs et Créations
14h00-19h00 - Salle des fêtes

→ Dimanche 4 octobre

- Expositions Couleurs et Créations
10h00-15h00 - Salle des fêtes

→ Vendredi 9 octobre

- Permanence France Renov'
9h00-12h00 - Mairie

→ Samedi 10 octobre

- Représentation théâtrale TAG
19h30-22h00
Salle des fêtes

→ Dimanche 11 octobre

- Représentation théâtrale TAG
16h00-19h00
Salle des fêtes

→ Mercredi 14 octobre

- Spectacle de la semaine bleue de la CCPC
15h00-19h00
Salle des fêtes

→ Jeudi 15 octobre

- Repas de la semaine bleue de l'ATL - 12h00-17h00
Salles des fêtes

→ Samedi 17 octobre

- Octobre Rose
9h00-11h00
Stade Lagrené

→ Mercredi 21 octobre

- Repas mensuel des aînés
12h00-14h00
Restaurant scolaire

→ Samedi 24 et dimanche 25 octobre

- Exposition
Modellissimo de l'ATMG
10h00-18h00
Salle des fêtes

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

• Maire : Régis BUÉ

Urbanisme, Finances, Ressources Humaines
Tous les jours, sur rendez-vous

• 1^{er} Adjoint : Pierre-Eugène VANOSTEN

Cadre de Vie, Mobilités et Développement Durable
Les mercredis et vendredis matin de 9h00 à 11h00 sur rendez-vous

• 2^e Adjointe : Véronique DELOBEL

Solidarité, Affaires sociales et Personnes âgées
Le mardi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous

• 3^e Adjoint : Ruddy TRACKOËN

Associations et animations communales
Les lundis et mardis matin de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis après 19h00 sur rendez-vous

• 4^e Adjointe : Céline MULLIER

Écoles, Enfance et Jeunesse
Les mercredi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous
Du lundi au vendredi après 17h00 sur rendez-vous

• 5^e Adjoint : Philippe CHAVATTE

Culture, Communication et Concertation
Le samedi matin de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

• 6^e Adjointe : Jocelyne MAHIEU

Protocole et Cérémonies
Le samedi matin de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous